

Madame la Première ministre Elisabeth Borne  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

Paris, le 5 octobre 2023

## **Objet : Projets gaziers de TotalEnergies en Afrique du Sud**

Madame la Première ministre,

Jour après jour, les alertes de la communauté scientifique, des Nations unies et de l'Agence internationale de l'énergie se succèdent, nous enjoignant de réduire drastiquement notre dépendance aux énergies fossiles pour éviter le chaos. Le 20 septembre 2023, lors du Sommet international sur l'ambition climatique de New York, le Secrétaire général des Nations unies António Guterres observait que « *l'addiction de l'humanité aux énergies fossiles a ouvert les portes de l'enfer* », tant les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient à travers le monde.

Il n'aura fallu que deux jours pour que TotalEnergies démontre à nouveau son irresponsabilité et son incapacité à se remettre en question face à la catastrophe climatique qui nous frappe de plein fouet. Le vendredi 22 septembre 2023, TotalEnergies a en effet engagé une « consultation publique » en Afrique du Sud pour pouvoir lancer l'exploitation de deux immenses champs gaziers dans les eaux au sud-est de Cape Town, en totale contradiction avec les conclusions du GIEC et les recommandations de l'Agence internationale de l'énergie, qui appellent à ne pas développer le moindre nouveau projet d'extraction de charbon, de pétrole ou de gaz si nous voulons respecter les objectifs de l'Accord de Paris<sup>1</sup>.

Cette « consultation publique », exigée par la législation d'Afrique du Sud, est une mascarade. Alors que ce processus constitue une occasion unique pour que les communautés sud-africaines se prononcent sur ce projet, les citoyens ont découvert ce vendredi 22 septembre 2023 une étude d'impact environnemental de plus de 3000 pages, qu'ils devront lire et commenter dans un délai de trente jours. Trente maigres jours concédés par TotalEnergies aux citoyens, scientifiques, associations et élus locaux pour se prononcer sur ce projet déterminant pour la biosphère, alors qu'une première lecture des documents soumis à la consultation du public révèle qu'à la demande déposée officiellement par TotalEnergies auprès de la *Petroleum Agency South Africa* en septembre 2022 pour développer l'exploitation des champs gaziers de Luiperd et Brulpadda s'ajoute désormais une campagne d'exploration offshore de grande ampleur<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> GIEC (2023), [Climate change 2023. Synthesis report](#), B.5.3 ; AIE (2021) [Net Zero by 2050. A roadmap for the global energy sector](#), chapitre 3.2 ; AIE (2023) [Net Zero Roadmap : A Global Pathway to Keep the 1.5°C Goal in Reach](#), chapitre 2.2.2.

<sup>2</sup> TEEPSA (2023) [Environmental and Social Impact Assessment \(ESIA\) for the offshore production right and environmental authorisation applications for Block 11B/12B. Final Scoping Report. Executive Summary.](#)

Le gouvernement français ne peut cautionner une telle fuite en avant dans les énergies fossiles. Lors de la COP26 à Glasgow, la France s'était d'ailleurs engagée dans un « Partenariat pour une transition énergétique juste » avec l'Afrique du Sud, laissant entendre qu'elle contribuerait dans les prochaines années à la transition énergétique de l'Afrique du Sud du charbon vers les énergies renouvelables. Mais le site de l'Élysée donne une tout autre perspective sur cet accord en adoptant un discours sur le « gaz comme énergie de transition » qui va à l'encontre du consensus scientifique et fixe comme objectif à ce partenariat « *[l'optimisation de] la part des sources d'énergie de transition comme le gaz naturel pour éviter la dépendance à l'égard du carbone* »<sup>3</sup>.

A l'heure de l'annonce par le gouvernement de la « planification écologique » du pays, la France ne peut rester silencieuse face à la mise à mort planifiée du vivant que le développement de ces nouveaux projets fossiles préfigure.

Madame la Première ministre, nous demandons au gouvernement français de condamner publiquement tous les nouveaux projets fossiles menés par TotalEnergies ainsi que tous les investissements fossiles des acteurs financiers français, de dénoncer les processus antidémocratiques qui accompagnent les projets d'expansion fossiles, de soutenir publiquement l'adoption d'un traité international de non-prolifération des énergies fossiles, et de conditionner l'implication de la France dans des « Partenariats pour une transition énergétique juste » à l'abandon des investissements dans de nouveaux projets fossiles.

Veillez agréer, Madame la Première ministre, l'expression de nos salutations distinguées,

Claire Nouvian, fondatrice et directrice, **BLOOM**  
Swann Bommier, directeur du plaidoyer, **BLOOM**  
Liziwe McDaid, directrice de la stratégie, **The Green Connection**  
Hugo Viel, chargé de campagne, **350.org**  
Khaled Gaiji, président, **Amis de la Terre France**  
Matisse de Rivières, responsable campagne et plaidoyer climat, **Chilli**  
Jean-François Julliard, directeur général, **Greenpeace France**  
Laura Morosini, directrice des programmes Europe, **Mouvement Laudato Si**  
Jérémie Suissa, délégué général, **Notre Affaire à Tous**  
Antidia Citores, porte-parole, **Surfrider Foundation Europe**

---

<sup>3</sup> Élysée (2022) [Partenariats pour une transition énergétique juste en Afrique.](#)